

L'université Lumière Lyon 2 signe la Charte d'engagement LGBT+ de l'enseignement supérieur

26 juin 2025

Le 24 juin 2025, l'Université Lumière Lyon 2 a fait un pas de plus pour garantir à ses étudiantes et étudiants ainsi que ses personnels un cadre d'études et de travail bienveillant et inclusif en signant la Charte d'engagement LGBT+ de l'enseignement supérieur de l'association L'Autre Cercle. La soirée s'est déroulée en présence d'Isabelle von Buelzingsloewen, Présidente de l'Université Lumière Lyon 2, et de Charles-François Perrone, administrateur de la fédération nationale de L'Autre Cercle.

Avec la signature de la Charte d'engagement LGBT+ de l'enseignement supérieur, l'Université Lumière Lyon 2 formalise ses engagements et fait le choix d'aller plus loin dans sa démarche d'inclusion. « *En signant cette charte, nous réaffirmons notre engagement pour une université inclusive et respectueuse de toutes les identités. A l'Université Lumière Lyon 2, on apprend bien car on peut être pleinement soi-même* » a déclaré Isabelle von Buelzingsloewen lors de la soirée de signature.

Aux côtés de la quinzaine d'établissements d'enseignement supérieur déjà signataires de la charte, l'université s'engage ainsi à :

- créer un environnement inclusif pour l'ensemble des étudiantes, étudiants et personnels LGBT+ ;
- veiller à une égalité de droit et de traitement quelle que soit l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ;
- soutenir l'ensemble des étudiantes, étudiants et personnels victimes de propos ou d'actes discriminatoires ;
- mesurer les avancées et partager les bonnes pratiques pour faire évoluer l'environnement professionnel et le cadre d'études dans l'enseignement supérieur.

Le vice-président étudiant Kiyomasa Kumagai était également présent démontrant ainsi l'importance de ces engagements pour la communauté étudiante et sa volonté d'être associé à cette démarche : « *Quelle fierté en ce mois éponyme que de signer cette charte d'engagement LGBT+ qui confirme l'envie de notre université de lutter contre les haines qui divisent notre société. En la signant, nous envoyons un message d'espoir en plus de s'engager à agir pour la cause LGBTQ+. En effet, si notre université le fait, alors pourquoi pas d'autres institutions publiques ?* » a-t-il expliqué à l'ouverture de l'évènement.

La Charte d'engagement LGBT+ de l'enseignement supérieur de l'association L'Autre Cercle est née en 2022, en partenariat avec le Collectif des associations étudiantes LGBT+ d'Île-de-France (Caélif), la Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE) et avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de L'Observatoire étudiant des violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur.

(Suite p.2)

Elle a pour ambition d'accompagner les établissements dans leurs pratiques d'inclusion à destination du personnel, des enseignants et enseignantes et des étudiantes et étudiants LGBT+. « *L'Université Lumière Lyon 2 a suivi un processus complet impliquant ses équipes administratives (RH, vie étudiante...), des représentant-es d'étudiant-es et des experts bénévoles de L'Autre Cercle afin de construire un plan d'actions concrètes et pragmatiques. Ce plan d'action sera suivi régulièrement par l'université et fera l'objet d'un bilan dans 3 ans avec L'Autre Cercle, en vue d'un renouvellement de la signature* » a conclu Charles-François Perrone, administrateur de la fédération nationale de L'Autre Cercle.

► En savoir plus sur la Charte d'engagement LGBT+ de l'enseignement supérieur : <https://autre Cercle.org/la-charte-de-lenseignement/>